



FINANCER SES ÉTUDES

LES AIDES

Bourse du CROUS

- **Pour qui ?** Attribuée en fonction des ressources et des charges du foyer fiscal de l'étudiant, du nombre d'enfants à charge et de l'éloignement entre le domicile et le lieu d'études.
- **Combien ?** 7 échelons (entre 100€ et 570€ par mois)
- **Comment ?** Faire sa demande entre mi janvier et mi mai : compléter son Dossier Social Etudiant

Autres aides financières :

- **Le Fond National d'Aide d'Urgence (FNAU)** : aide ponctuelle pour les étudiants en détresse et/ou en situation de rupture familiale
- **Aides aux étudiants en situation de handicap**

Bourses territoriales

- **Qu'est-ce que c'est ?** Aides financières proposées par les villes, les départements ou les régions : bourses d'études, aide à la mobilité, aide à l'installation, bourse au mérite, revenu minimum étudiant (RME), etc.

Bourse au mérite

- **Qu'est-ce que c'est ?** Complément à la bourse sur critères sociaux pour les élèves boursiers ayant une mention Très Bien au Bac.
- **Combien ?** 900€ par an pendant 3 ans.
- **Comment ?** Versée automatiquement en complément de la bourse du CROUS



Conseils, bons plans, témoignages et infos sur les filières ...





FINANCER SES ÉTUDES

LES PRÊTS

Prêt étudiant / prêt garanti par l'État

- **Qu'est-ce que c'est ?** Système de prêts garantis par l'État géré par BPI France : prêt sans caution personnelle, ni conditions de ressources, accessible aux étudiants de moins de 28 ans, français ou ressortissants de l'Union européenne, boursiers ou non.
- **Qui ?** Prise en charge par l'Etat et les banques en cas de défaillance de l'étudiant
- **Combien ?** 15 000 € maximum.

Prêts bancaires

- **Pour qui ?** Les banques proposent des emprunts aux étudiants à taux avantageux (entre 0 et 1,5%). Le remboursement du crédit commence après les études.
- **Combien ?** Entre 1000 et 120 000€ selon les dépenses et les accords avec la banque.



Conseils, bons plans, témoignages et infos sur les filières ...





FINANCER SES ÉTUDES

TRAVAILLER PENDANT SES ÉTUDES

Jobs étudiants

- Le plus souvent il s'agit de contrats horaires (par exemple 10h par semaine).
- **Combien ?** Les jobs étudiants sont souvent payés au SMIC, soit environ 8 € de l'heure.

Le statut d'étudiant salarié

- **Qu'est-ce que c'est ?** Statut demandé auprès de son établissement pour les étudiants qui travaillent à côté (environ 15 heures par semaine) afin d'avoir des aménagements (par ex : aménagement d'emploi du temps, contrôle final au lieu d'un contrôle continu).

Alternance

- **Qu'est-ce que c'est ?** Alternier des périodes de cours et des périodes en entreprise. Les modalités d'alternance varient selon les écoles : quelques jours dans la semaine, une semaine sur deux, un mois sur deux...
- **Combien ?** Salaire en fonction de l'âge et du niveau d'études (environ entre 400 et 1200€/mois).

Service civique

- **Pour qui ?** Les jeunes de 16 ans à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap) qui souhaitent s'engager dans une mission d'intérêt général de 6 à 12 mois entre 24 et 35 heures par semaine.
- **Combien ?** 580€ par mois ou 680€ pour les boursiers à partir de l'échelon 5.



Conseils, bons plans, témoignages et infos sur les filières ...





ETUDIER LOIN DE CHEZ SOI

LES TYPES DE LOGEMENTS

Résidence du CROUS

- **Qu'est-ce que c'est ?** Les logements du CROUS sont destinés aux élèves à faibles ressources. Ils sont attribués en fonction de l'éloignement géographique, des moyens de la famille et du jeune, de la composition de la famille, etc.
- **Comment ?** Remplir son Dossier Social Étudiant (DSE) en ligne sur : www.messervices.etudiant.gouv.fr
- **Combien ?** entre 200 et 400 € par mois.

Colocation

- **Qu'est-ce que c'est ?** Partager un logement privé à plusieurs.
- **Combien ?** Environ 400€ par mois pour une chambre individuelle et 200€ pour une chambre partagée
- **Où chercher ?** Par exemple : Appartager, La carte des colocs, Leboncoin

Cohabitation intergénérationnelle

- **Qu'est-ce que c'est ?** Hébergement à moindre frais chez une personne âgée, en échange parfois de services, travail ou juste pour de la compagnie
- **Combien ?** De la gratuité à un loyer modéré en fonction des obligations.

Internat de la réussite

- **Pour qui ?** les étudiants en CPGE boursiers. Pour favoriser la réussite scolaire par des conditions de travail optimales et un accompagnement pédagogique et éducatif renforcé.
- **Combien ?** Entre 100 et 200€ par mois.
- **Comment ?** Pour faire sa demande, compléter son Dossier Social Étudiant (DSE) et candidater à un internat sur Parcoursup.

Internat

- **Où ?** Directement dans les lycées, places réservées pour des étudiants en BTS ou classe préparatoire, généralement attribuées en priorité aux étudiants ayant des revenus modestes. Chambres individuelles ou partagées.
- **Combien ?** Entre 150 et 200€ par mois.
- **Comment ?** Faire une demande avec internat dans ses vœux sur Parcoursup.

Foyer

- **Qu'est-ce que c'est ?** Chambres étudiantes individuelles ou collectives, avec possibilité de demi-pension ou pension complète.
- **Combien ?** Entre 300 et 500€ par mois.
- **Où chercher ?** Par exemple : Association pour le Logement des Jeunes Travailleurs (ALJT), Association des Résidences et Foyers de Jeunes (ARFJ), Union Nationale des Maisons d'Étudiants (UNME),...



Conseils, bons plans, témoignages et infos sur les filières ...

